



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23962

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2027

ÉDITÉ LE

23/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1980

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIEPPE 32011814480B15

Siret : 320 118 144 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 11 7735 O

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 526825G1244000 / 001 553697/12

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 526825G1244000 / 001 553697/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE GRANDSIRE ET FILS

5 PLACE DU MARECHAL LECLERC  
76390 AUMALE

Téléphone : 02 35 93 42 20

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.grandsire-chauffage.fr>

E-mail : [administratif@grandsire-chauffage.fr](mailto:administratif@grandsire-chauffage.fr)

Responsabilité légale :  
GRANDSIRE FRÉDÉRIC GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	02/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	03/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	10/10/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.